

Fiche de données de sécurité

ARAMIS 521

Version: 3.0
Date de révision: 09/11/2018

conforme au Règlement (CE) n° 2015/830



RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1. IDENTIFICATEUR DE PRODUIT

Type de produit chimique : Mélange
Nom : ARAMIS 521

1.2. UTILISATIONS IDENTIFIÉES PERTINENTES DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE ET UTILISATIONS DÉCONSEILLÉES

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Utilisation de la substance/mélange : Dispersant pour eau de refroidissement/osmose inverse

Titre	Secteur d'application	Catégorie de produit	Catégorie de processus	Catégorie d'articles	Catégorie de rejet dans l'environnement	SPERC
Usage industriel des produits de traitement de l'eau	SU0, SU3, SU5, SU22, SU23	PC37	PROC2, PROC4, PROC8a, PROC8b, PROC9		ERC4	ESVOC SPERC 3.22a.v1

Texte complet des descripteurs d'utilisation: voir section 16

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE FOURNISSEUR DE LA FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Aramis N.V.
Lochtemanweg 26
3580 BERINGEN - België
T 011/235935 - F 011/456399
info@aramiswater.be - www.aramiswater.be

1.4. NUMÉRO D'APPEL D'URGENCE

Pays	Organisme/Société	Adresse	Numéro d'urgence
Belgique	Centre Anti-Poisons/Antigifcentrum c/o Hôpital Central de la Base - Reine Astrid	Rue Bruyn 1 1120 Bruxelles/Brussel	+32 70 245 245

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. CLASSIFICATION DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Non classé

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. ÉLÉMENTS D'ÉTIQUETAGE

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Conseils de prudence (CLP) : P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage

2.3. AUTRES DANGERS

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT/vPvB du règlement REACH annexe XIII

Fiche de données de sécurité

ARAMIS 521

Version: 3.0
Date de révision: 09/11/2018

conforme au Règlement (CE) n° 2015/830



Autres dangers qui n'entraînent pas la classification : Aucun.

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3.1. SUBSTANCES

Non applicable

3.2. MÉLANGES

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon la directive 67/548/CEE
Acide phosphonique aminé de Trimethylene	(N° CAS) 6419-19-8 (N° CE) 229-146-5 (N° REACH) 01-2119487988-08-0000	< 20	Non classé

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Acide phosphonique aminé de Trimethylene	(N° CAS) 6419-19-8 (N° CE) 229-146-5 (N° REACH) 01-2119487988-08-0000	< 20	Met. Corr. 1, H290 Eye Irrit. 2, H319

Texte complet des phrases H: voir section 16

RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS

4.1. DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS

Premiers soins après inhalation : Emmener la victime à l'air frais.
Premiers soins après contact avec la peau : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
Premiers soins après contact oculaire : Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 min.
Premiers soins après ingestion : Immédiatement après l'ingestion: faire boire beaucoup d'eau. Consulter immédiatement un médecin.

4.2. PRINCIPAUX SYMPTÔMES ET EFFETS, AIGUS ET DIFFÉRÉS

Pas d'informations complémentaires disponibles

4.3. INDICATION DES ÉVENTUELS SOINS MÉDICAUX IMMÉDIATS ET TRAITEMENTS PARTICULIERS NÉCESSAIRES

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. MOYENS D'EXTINCTION

Moyens d'extinction appropriés : Poudre. Mousse. l'eau.
Agents d'extinction non appropriés : Non spécifié.

5.2. DANGERS PARTICULIERS RÉSULTANT DE LA SUBSTANCE OU DU MÉLANGE

Pas d'informations complémentaires disponibles

5.3. CONSEILS AUX POMPIERS

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

6.1. PRÉCAUTIONS INDIVIDUELLES, ÉQUIPEMENT DE PROTECTION ET PROCÉDURES D'URGENCE

Mesures générales : Vêtement de protection.

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

Fiche de données de sécurité

ARAMIS 521

Version: 3.0
Date de révision: 09/11/2018

conforme au Règlement (CE) n° 2015/830

Aramis nv

Waterbehandeling - Traitement d'eau - Water treatment - Wassertechnik



6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. PRÉCAUTIONS POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Boucher la fuite, couper l'alimentation. Empêcher la pollution du sol et de l'eau.

6.3. MÉTHODES ET MATÉRIEL DE CONFINEMENT ET DE NETTOYAGE

Procédés de nettoyage : Rincer les surfaces souillées abondamment à l'eau.

6.4. RÉFÉRENCE À D'AUTRES RUBRIQUES

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1. PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Maintenir les emballages bien fermés.

7.2. CONDITIONS D'UN STOCKAGE SÛR, Y COMPRIS D'ÉVENTUELLES INCOMPATIBILITÉS

Conditions de stockage : Conserver le produit dans un endroit bien ventilé.

7.3. UTILISATION(S) FINALE(S) PARTICULIÈRE(S)

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1. PARAMÈTRES DE CONTRÔLE

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION

Équipement de protection individuelle : Vêtements de protection. Lunettes de protection. Gants.



Protection des mains : Gants. Gants en caoutchouc nitrile.

Protection oculaire : Lunettes bien ajustées.

Protection de la peau et du corps : Porter des gants appropriés, résistant aux produits chimiques.

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. INFORMATIONS SUR LES PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES ESSENTIELLES

État physique : Liquide
Apparence : Clair.
Couleur : Jaune clair.
Odeur : Inodore.
Seuil olfactif : Aucune donnée disponible
pH : < 3
Point de fusion : 0 °C
Point de congélation : Aucune donnée disponible
Point d'ébullition : > 100 °C
Point d'éclair : Aucune donnée disponible

Fiche de données de sécurité

ARAMIS 521

Version: 3.0
Date de révision: 09/11/2018

conforme au Règlement (CE) n° 2015/830

Aramis nv

Waterbehandeling - Traitement d'eau - Water treatment - Wassertechnik



Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: 1,02 +/- 0,02
Solubilité	: Hydrosolubilité: 100%. Eau: Complètement soluble
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible

9.2. AUTRES INFORMATIONS

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1. RÉACTIVITÉ

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.2. STABILITÉ CHIMIQUE

Stable en conditions normales.

10.3. POSSIBILITÉ DE RÉACTIONS DANGEREUSES

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.4. CONDITIONS À ÉVITER

Le gel.

10.5. MATIÈRES INCOMPATIBLES

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.6. PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1. INFORMATIONS SUR LES EFFETS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë : Non classé

ARAMIS 521	
DL50 orale rat	> 20000 mg/kg
ATE CLP (voie orale)	45200 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé
pH: < 3

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé
pH: < 3

Fiche de données de sécurité

ARAMIS 521

Version: 3.0
Date de révision: 09/11/2018

conforme au Règlement (CE) n° 2015/830

Aramis nv

Waterbehandeling - Traitement d'eau - Water treatment - Wassertechnik



Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé
Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé
Cancérogénicité : Non classé
Toxicité pour la reproduction : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Non classé
Danger par aspiration : Non classé

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1. TOXICITÉ

ARAMIS 521

CL50 poisson 1	> 3000 mg/l (96h, Leuciscus idus)
----------------	-----------------------------------

12.2. PERSISTANCE ET DÉGRADABILITÉ

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.3. POTENTIEL DE BIOACCUMULATION

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. MOBILITÉ DANS LE SOL

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. RÉSULTATS DES ÉVALUATIONS PBT ET VPVB

ARAMIS 521

Cette substance/mélange ne remplit pas les critères PBT/vPvB du règlement REACH annexe XIII

12.6. AUTRES EFFETS NÉFASTES

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13.1. MÉTHODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS

Ecologie - déchets : Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement. Consulter le fabricant/fournisseur pour des informations relatives à la récupération/au recyclage.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Non réglementé pour le transport

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1. RÉGLEMENTATIONS/LÉGISLATION PARTICULIÈRES À LA SUBSTANCE OU AU MÉLANGE EN MATIÈRE DE SÉCURITÉ, DE SANTÉ ET D'ENVIRONNEMENT

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

Fiche de données de sécurité

ARAMIS 521

Version: 3.0
Date de révision: 09/11/2018

conforme au Règlement (CE) n° 2015/830



15.2. ÉVALUATION DE LA SÉCURITÉ CHIMIQUE

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Autres informations : Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes aux REACH 1907/2006 et CLP-EU 1272/2008. Tous les renseignements cités sont corrects d'après notre connaissance. Aucune indication, composition ou application décrite n'a pour but de violer les brevets existants. Rien de ceci peut être copié et/ou multiplié.

Textes des phrases R-,H- et EUH:

Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie 2
Met. Corr. 1	Corrosif pour les métaux, catégorie 1
H290	Peut être corrosif pour les métaux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.

Reach SDS Aramis

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit